



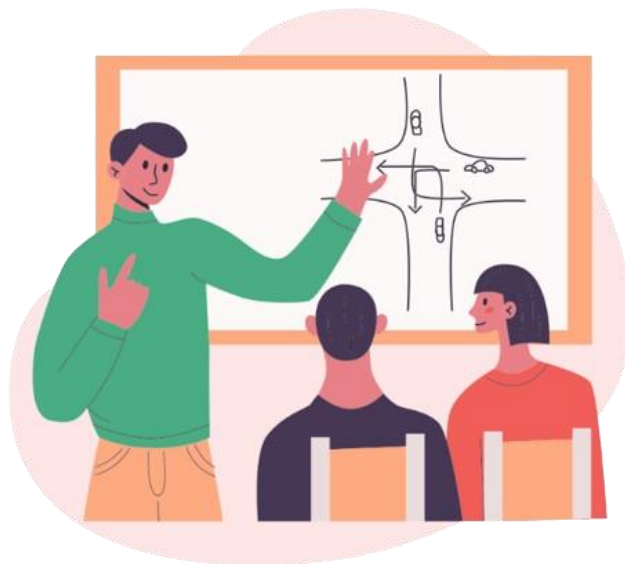
Le code de la route : à quoi ça sert ?



L'utilité du code de la route

- **Le code de la route** : ensemble des lois et règlements relatifs à l'utilisation des voies publiques (trottoirs, chaussées, autoroutes, ...).

Pour obtenir son permis B, il faut passer l'examen théorique du code de la route qui témoigne de votre compréhension de l'ensemble de ces règles



Le code est **valable 5 ans** et permet de passer au maximum **5 fois l'examen du permis** de conduire